



## Prélèvement non autorisés

Par **FRASSE Coralie**, le **13/02/2018** à **07:56**

Bonjour,

voilà j'ai commandé pour ma maman un échantillon gratuit de crème pour le visage. Nous avons seulement dû régler les frais d'envoi de cette crème. Mais voilà à aujourd'hui 2 prélèvements sont intervenus sur mon compte bancaire. Nous avons réussi à trouver un numéro de téléphone pour les contacter mais voilà sur 10 conseillers 9 parlent uniquement anglais. Nous avons réussi à priori à résilier mais à ce jour et malgré de multiples relances nous ne recevons pas de bons retours, bon avec lequel nous devons retourner les produits non ouverts. J'ai demandé un remboursement intégral des frais prélevés pour des produits que je n'ai pas commandés mais la encore pas de retours. Que puis-je faire dans cette situation? Merci de votre retour.

Cordialement

Coralie

Par **Visiteur**, le **13/02/2018** à **09:29**

Bonjour,

et oui quand c'est pas cher faut se méfier ! Vous dites avoir résilié ? Par téléphone ? J'en doute... A moins qu'ils soient réellement honnêtes !? Surveillez votre compte de très près ! Sinon vous déclarez la CB perdue , vous l'annulez et en redemandez une nouvelle à votre banque... Pas très légal mais la fin justifie les moyens... Perso j'ai déjà procédé ainsi il y a des années et je n'ai jamais eu d'ennuis par la suite.